

NOS FETES DE MAI.

JEUDI 4 MAI: L'ASCENSION DU SEIGNEUR.

Le Seigneur nous a promis qu'il serait "avec nous jusqu'à la fin du monde". L'Ascension de Jésus a été le point de départ de la mission des apôtres.

Nous célébrons dans notre paroisse la COMMUNION SOLENNELLE et la PROFESSION DE FOI.

7 MAI: 7ème DIMANCHE DE PAQUES.

Le Christ est parti vers son Père. C'est à nous désormais, les chrétiens animés par son Esprit, de rendre visible sa présence dans le monde.

14 MAI: LA PENTECOTE.

Après sa glorification, Jésus envoie l'Esprit dans le monde, pour unir les hommes qui ont accepté le Christ Sauveur, et les engager dans son oeuvre. C'est la construction d'un Royaume où nous vivrons libres pour toujours.

21 MAI: LA SAINTE TRINITE.

L'Eglise, dans le déploiement du mystère pascal, nous met devant notre Dieu. Elle nous rappelle, à la suite de Jésus que "notre Dieu" est Père, Fils et Esprit Saint.

Ce sera le GRAND PARDON de RUMENGOL, sous la présidence de Mgr GUILLON, évêque de QUIMPER et de LEON.

(Il n'y aura pas de célébration ce jour-là à la chapelle de St Mathieu).

28 MAI: LE CORPS ET LE SANG DU CHRIST.

En cette fête du Saint-Sacrement, nous célébrons l'Eucharistie, base et fondement de notre religion chrétienne; c'est elle qui nourrit notre foi, c'est la FETE-DIEU, la fête de la présence de l'espérance et de la joie.

On célèbre aussi la FETE DES MERES.

Les enfants qui suivent la catéchèse du C.M.1 communieront pour la première fois.

Et n'oublions pas la FETE DE L'ARMISTICE du 8 MAI.

A la veille de donner sa vie pour ses frères, Jésus rappelle l'unique commandement de l'amour, qui permet de demeurer en PAIX avec Dieu et avec les autres.

1-2-3 MAI: Les ROGATIONS (voir KANNADIG du mois d'Avril).

Et ne l'oublions pas:

MC IS DE MAI : MOIS DE MARIE.

CELEBRATION D'ACCUEIL de MONSEIGNEUR GUILLON.

Chaque année, le Pardon de la fête de la Sainte Trinité, à RUMENGOL, rassemble dans la prière de nombreux diocésains de Quimper et Léon.

Cette année, ce Pardon, qui tombe le DIMANCHE 21 MAI, va prendre un caractère particulier; ayant lieu un peu plus de deux semaines après les adieux de Mgr BARBU, il sera le premier grand rassemblement présidé par notre nouvel évêque, Mgr Clément GUILLON.

Tous les chrétiens du diocèse (prêtres, religieux, religieuses, laïcs) sont invités à se réunir autour de lui ce jour-là, spécialement dans la CELEBRATION DE L'APRES-MIDI, pour confier son ministère et l'avenir de notre Eglise diocésaine au Seigneur Jésus et à la Vierge Marie.

Cette CELEBRATION, QUI AURA LIEU A 15 HEURES, sera, comme chaque année, une célébration mariale, avec procession, dans laquelle les différents secteurs seront représentés par leurs croix et leurs bannières; elle se terminera par la bénédiction du Saint-Sacrement.

(D'après QUIMPER ET LEON du 15 avril)

Nous organiserons un déplacement en car... Des précisions seront données dans les jours à venir.

PELERINAGES DIOCESAINS A LOURDES (en train).

DU 9 AU 15 JUILLET 1989:

Inscriptions pour le 21 mai ...

DU 10 AU 16 SEPTEMBRE 1989:

*Inscriptions: pour les malades: pour le 25 juin.
pour les autres: pour le 25 juillet.*

Les dossiers de malades sont disponibles dès maintenant au Secrétariat de l'Evêché. Donc, si des malades désirent se rendre à Lourdes ils peuvent s'adresser le plus tôt possible au presbytère de leur paroisse.

PRIX DU BILLET S.N.C.F.

Classe unique: 580 Francs.

Jeunes de moins de 16 ans: 320 Francs.

Spécial 13-15 ans (billet + séjour à l'hôtel): 1100 Francs.

Supplément couchette aller-retour pour ceux qui voyagent dans le TRAIN BLANC (avec les malades): 140 Francs.



DANS LA PAROISSE.-

BAPTEMES.- Le 1 avril:

* Jérémy et Marine CASTEL, enfants de Philippe et Sylvia GRANGER, 6, Cité Gwel-kaër.

* Mathieu BILLARDON, fils de Robert et d'Anne LE SOUCHU, Brest.

Le 23 avril: David LE GOASCOZ, fils de Frédéric et de Gervaise JANVIER, Brest.

Le 30 avril:
* Cécile CARIOU, fille d'Alain et de Catherine PRIZAC, Brest.

* Oriane et Eline CARIOU, filles de Maurice et de Viviane SEGUIN, Fontenay-les-Briis.

* Camille CHEVAL, fille de Patrice et de Geneviève de CLARENS, Kerdivizien.

MARIAGES.- Le 1 avril:

Jean-Marc SERRA et Gwénaëlle HERNOT, Le Trez-Hir.

Le 8 avril: Xavier PERROT, Rue Saint-Mathieu et Marie-Louise PASQUIER. Paris.

DECES.- Le 7 avril:

Marie-Louise FAVLNNEC, veuve COJEAN, 82 ans, 15 Rue Saint-Yves.

=====

1er des XII articles de la CHARTE DES JEUNES proclamée à Strasbourg le 8.10.81 par 40 000 jeunes en présence de Jean-Paul II:

"Nous prendrons l'Evangile dans nos mains et dans nos coeurs, car auprès de Jésus le Christ nous trouverons l'inspiration et le courage de créer le monde à la ressemblance de Dieu".

PLOUGONVELIN ==
ET SON PASSE ==

MAI.-

===== - Le 06 MAI 1694- Le Maréchal de France Sébastien LE PRESTRE de VAUBAN pendant la mission qu'il accomplit en Bretagne reçoit à SAINT-MALO une lettre de LOUIS XIV lui ordonnant d'organiser la défense de BREST. Il s'y rend aussitôt et appelle près de lui les ingénieurs chargés des fortifications. Ils doivent lui remettre rapidement l'état des installations militaires assurant la protection du port.

Sur la carte qu'il annote à la suite des informations reçues on relève à PLOUGONVELIN:

" -TOUL LOGOT : Compagnie de garde

-LONGS SABLONS (TREZ-HIR)

Batterie Nord = 6 canons

Batterie redoute milieu = 6 canons et compagnie de garde

Batterie Sud = 6 canons

-CHATEAU DE BERTHEAUME = 3 canons et 2 mortiers

-CREACH MEUR = compagnie de garde

-SAINT-MATHIEU = Batterie. "

- VERSEMENT D'OR POUR LA DEFENSE NATIONALE EN 1916:

Le devoir de chacun est de hâter la victoire en échangeant son or contre des billets de banque et en souscrivant aux "Bons de la Défense Nationale". Un certificat est remis aux intéressés et constitue un titre de civisme. Une campagne organisée dans les trois départements bretons ne peut manquer d'avoir les résultats qu'elle mérite et de convaincre les derniers détenteurs d'or.

- Le 27 MAI 1916, à Plougonvelin, accueil enthousiaste et sympathique à la collecte de l'or. JAOUAN, Barde bien connu, assisté de Monsieur ANDRIEUX, notaire, présentés par Monsieur MICHEL, maire, ont impressionné les participants par leur langage énergique et leur patriotisme vibrant.

- Le 16 MAI 1984, en creusant une tranchée le long des murs Est et Sud de l'Abbaye de Saint-Mathieu, les ouvriers mettent à jour de très nombreux ossements humains. Certainement antérieurs au XIX^{ème} siècle, ils ne sont toujours pas datés précisément.

*
*
*

LE MONUMENT DES "PERIS EN MER" A LA POINTE SAINT-MATHIEU.

L'apposition d'un panneau "A VENDRE" sur la Batterie de Saint Mathieu édiflée en 1854 m'a fait demander les renseignements sur cette vente auprès du vendeur, et aussi rechercher l'origine du monument érigé à proximité, communément appelé "MONUMENT DES PERIS EN MER".

Le dossier portant les renseignements sur la vente fait ressortir:

" -Propriétaire: L'ETAT. Domaine privé.

-Origine de la propriété de la parcelle cadastrale: acquisition amiable les 26 décembre 1901 et 26 décembre 1902.

-Remise par le Département de la Guerre au Département de la Marine le 1er juin 1932.

-Un monument a été érigé en 1926 sur la terre-plein devant le réduit, à la mémoire des marins morts pendant la guerre. "

L'acquéreur deviendra propriétaire de la parcelle en question mais sera soumis à de nombreuses et lourdes servitudes entre autres celle d'entretenir le monument et de laisser son libre accès aux visiteurs ainsi que pour les cérémonies organisées par le "SOUVENIR FRANCAIS".

**
* * *

Ce monument a déjà fait l'objet d'articles dans le KAN-NADIG en 1977 et en 1987 mais sans qu'il y soit question des idées et des décisions qui aboutirent à son établissement. Cela paraissait alors de peu d'importance, mais:

* HIER: dévoiement de son appellation; à l'origine "MONUMENT COMMEMORATIF EN L'HONNEUR DES MARINS DES FLOTES DE GUERRE ET DE COMMERCE MORTS POUR LA FRANCE PENDANT LA GUERRE 1914-1918" est devenu "MONUMENT DES PERIS EN MER".

* AUJOURD'HUI: vente de la parcelle cadastrale sur laquelle il est situé et en principe "protégé".

* DEMAIN: Dans le projet de réaménagement du site quelle place lui réserve-t-on?

Pour ces raisons, il est normal que les habitants de Plougonvelin puissent apprécier la valeur de cet élément de leur patrimoine.

Nous savions que l'Amiral GUEPRATTE, député du Finistère -1919-1924- était à son origine. De ce fait nous avons cherché dans les textes relatant les débats parlementaires de cette période, et trouvé:

"CHAMBRE DES DEPUTES: Séance du 15 décembre 1920.

Proposition de loi tendant à glorifier la mémoire des marins disparus sous les flots des océans, présentée par M. l'Amiral GUEPRATTE et quarante quatre autres députés dont les noms suivent...

Exposé des motifs: Messieurs, l'hommage solennel rendu par la patrie au soldat inconnu embrasse dans un culte grandiose les combattants des armées de terre et de mer qui lui ont fait le sacrifice suprême.

Le soldat inconnu, arraché à la boue sanglante du front dévasté, rayonne maintenant dans la gloire étincelante de son apothéose.

Mais les marins de guerre et de commerce disparus dans l'abîme et n'ayant eu pour lincoln que les flots de l'océan, ceux-là méritent aussi que leur abnégation inlassable, leur noble et obscur sacrifice soient honorés à jamais.

Notre victoire, si chèrement achetée, a été faite de ténacité et de stoïcisme dans la nation tout entière - victoire faite d'une volonté commune indomptable!

Mais tout en rendant l'hommage qui convient à l'héroïsme de nos soldats, il n'en est pas moins vrai que, malgré les torrents de sang généreusement versés, c'en était fait des puissances de l'alliance, si la maîtrise de la mer nous avait été arrachée.

Nos marins ont fait la guerre sans être soutenus ni par l'exaltation de la bataille, ni par la pensée que le pays connaissait leur héroïsme; pour eux, les communiqués n'existaient pas.

Pendant quatre années -et plus- ils ont monté la garde sur des océans pleins d'embûches, s'efforçant de traquer un ennemi qui, tout en se dérobant sans cesse, rôdait inlassablement autour d'eux.

Bien qu'enveloppés constamment d'ombre, de solitude, de silence et de mystère, leur énergie n'a jamais faibli.

Pour conserver dignement le culte de ses enfants disparus, dormant au sein des flots leur dernier et glorieux sommeil, la République tiendra à l'honneur de leur tailler un mausolée en plein roc, dans l'une de nos falaises, à un croisement de routes maritimes.

Et les navires, en passant, salueront les marins disparus sous les flots pour assurer la grandeur de la patrie.

En conséquence, nous avons l'honneur de vous soumettre la proposition de loi suivante:

"Un mausolée, destiné à glorifier la mémoire des marins de guerre et de commerce, disparus au cours des hostilités, sera taillé face au large dans une des falaises de nos côtes et à un croisement de routes maritimes judicieusement choisi.

(Cette proposition est renvoyée à la Commission de la Marine militaire);

CHAMBRE DES DEPUTES: Séance du 02 mars 1922.

Projet de loi portant ouverture au ministre de la Marine d'un crédit de 200 000 francs en vue d'une subvention pour l'érection d'un monument commémoratif en l'honneur des "Marins des flottes de guerre et de commerce morts pour la France" pendant la guerre, présenté au nom de Mr Alexandre MILLERAND, Président de la République française, par Mr RAIBERTI, ministre de la Marine, le ministre des finances et le ministre des travaux publics.

Exposé des motifs: Messieurs, nous venons vous demander au moment où, dans toutes les communes de France, la pieux souvenir des survivants de la grande guerre consacre un autel à la gloire de ses morts, d'associer dans un témoignage commun d'admiration et de reconnaissance les frères de la Marine de guerre et de la Marine de commerce, morts glorieusement pour la France.

Un monument serait élevé à la mémoire des 1600 officiers et marins du commerce, des 12000 officiers et marins de la flotte, disparus dans le mystère des océans, les uns comme ceux du BOUVET, du CURIE, dans des actes de guerre particulièrement éclatants, les autres, comme ceux du RIGEL et du GALLIA en accomplissant l'obscur et silencieuse besogne de ravitailler la patrie.

Depuis des siècles, les deux marines utilisent le même personnel. Il va de l'une à l'autre, apportant à chacune les qualités qu'il a prises dans l'autre et façonnant, dans l'une comme dans l'autre, son âme à l'habitude du sacrifice, par les luttes quotidiennes de la vie sur la mer.

La guerre a resserré ces liens si fortement que rien ne distinguait plus à la fin de la lutte un navire de commerce d'un navire de combat. Le dur de HYACINTHE-YVONNE, le trois-mâts KLEBER, les quatorze bâtiments cités à l'ordre de l'armée, étaient-ils de pacifiques marchands ou d'héroïques patrouilleurs de la mer? Officiers des cadres, officiers auxiliaires, inscrits mobilisés ou inscrits en sursis, ont été égaux dans l'héroïsme, comme devant la torpille aveugle du sous-marin... (A suivre)

Jacques RONGIER.

ECOLE DU SACRE-COEUR - 28 ELEVES EN CLASSE DE NEIGE.

Les journaux en ont parlé, avec photos à l'appui. Aujourd'hui nous laissons la parole aux jeunes eux-mêmes.

"Nous sommes partis de PLOUGONVELIN le dimanche 12 mars, à six heures et demie de l'après-midi... Nous étions 28 élèves du C.M. accompagnés de Marie-Christine LE GALL, notre institutrice, et de deux animatrices: Marie BELLE et Patricia TREFAULT. Le voyage s'est bien passé (un peu moins bien pour ceux qui avaient trop mangé de chocolat!) ... Nous sommes arrivés au BIOT le lundi à midi. LE BIOT est un petit village situé à 700 mètres d'altitude entre THONON et MORZINE.

Nous sommes accueillis au Centre DOM BOSCO par des "soeurs" sympathiques qui nous servaient de bons repas. Nous étions logés par chambres de 4 ou 5...

Le lendemain de notre arrivée nous avons eu notre première leçon de ski à ABONDANCE et ensuite nous sommes allés à la GRANDE TERCHE. Nous avions deux heures de ski par jour. Du haut des pistes la vue sur le MONT BLANC était magnifique, ainsi que sur les autres paysages enneigés.

Nous avons eu des séances de "diapos" sur les fleurs et les animaux de montagne.

Nous avons aussi découvert la région: nous avons ainsi visité une fromagerie, le Musée Paysan, l'usine de la mise en bouteilles de l'eau d'EVIAN; Bernard, le chauffeur du car, nous accompagnait partout.

Des amis de l'école de PLOUVENTER, avec GUY leur instituteur, étaient avec nous... et c'est GUY qui sonnait la clochette pour nous appeler à table.

Le jeudi 23 mars nous avons eu notre "première étoile"

Notre séjour au BIOT a pris fin le vendredi 24 un peu à regret... mais avec une certaine hâte de revoir PLOUGONVELIN où nous sommes arrivés le samedi à 11h30.

Ce récit est composé à partir de quelques copies d'élèves, et voici maintenant quelques "flashes":

ARRIVEE: "Le changement d'air nous a fait un drôle d'effet".

ACCUEIL: "Au Centre Dom Bosco les soeurs étaient gentilles".

LA CLASSE DE NEIGE: "c'était très bien... c'était magnifique... nous avons beaucoup appris..."

LE SKI: "super... super-magnifique... super, malgré quelques chutes... les leçons ont été marrantes, surtout les premiers jours..."

LA LUGE: "super-bien... c'est ce qui m'a impressionné le plus"

SEJOUR: "merveilleux... agréable... bon... très bon... super... journées amusantes..."

SOIREES: "nous faisons presque tous les soirs une veillée: jeux, chants..."

AUTRES REFLEXIONS:

* "si on allait là-bas toute l'année, on ne ferait pas grand chose en dehors du ski et de la fête..."

* "le paysage montagnard est très beau... Nous remercions tous ceux qui ont organisé ce voyage à la montagne, pour faire du ski... Nous avons été emballés..."

oooooooooooooooooooo

SURVIE-ENFANTS DU PEROU.- L'opération "BOL DE RIZ", le soir du Vendredi-Saint, a rapporté un bénéfice net de 3.207 Francs... Merci au grand nombre de bonnes volontés qui se sont manifestées de façon très diverses... Merci aux enfants de Plougonvelin, réalisateurs des affiches qui ont égayé pendant quelques jours nos vitrines...

Nous avons le droit d'être heureux d'avoir accompli ensemble un acte de solidarité à l'égard de nos 25 petits frères de VILLA DE REYES dont la survie dépend de nous.

PELERINAGE DE JEUNES à SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE:

du 14 au 22 août 1989, avec le Pape Jean-Paul II et la jeunesse d'Europe et d'autres continents. Voyage aller-retour: en car, avec une étape à LOURDES le 15 août.

Inscription: le plus tôt possible, auprès de Jean-Yves HALON, Ecole Le Né n° 29117 Lopérec. Tél. 98.81.13.19.

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

FESTIVAL DES TROIS MERS.- Chaque année une messe est célébrée dans les RUINES de l'ABBAYE SAINT-MATHIEU, et un concert est donné dans l'église paroissiale.

Jusqu'à présent, ce FESTIVAL se déroulait le dernier dimanche de juillet... Cette année, les organisateurs ont changé la date: le FESTIVAL aura lieu le premier dimanche d'AOUT soit donc le DIMANCHE 6 AOUT 1989. On en reparlera, mais dès maintenant retenir la date.

ASSOCIATION "LES AMIS DE SAINT MATHIEU" * La SALLE
***** d'EXPOSITION
sera ouverte tous les jours en JUILLET et AOUT de 11h à 18h30.

L'Association recherche des jeunes, terminales et étudiants, de Plougonvelin, pour assurer moyennant rétribution, des permanences de 11h à 14h30.

Pour tous renseignements, les jeunes intéressés peuvent s'adresser aux membres de l'Association le samedi après-midi au local de Saint Mathieu, près de l'Abbaye.

=====

U.S.P.

Le 2 avril, l'équipe A gagne à Saint-Pabu (1-0); le 9 elle fait match nul à Plouarzel (1-1); le 23 elle gagne devant Brélès (2-0), ce qui fait qu'à deux rencontres de la fin de saison, l'U.S.P. (A) est toujours en tête, devançant Plouzané (B) d'un point. Sera-ce suffisant? Il faut encore rencontrer l'E.S.L. à Brest, le 30 avril, et recevoir Saint-Renan (B) le 7 mai. Espérons de bons résultats... et l'U.S.P. évoluera en Promotion d'Honneur la saison prochaine.

Pendant ce temps, l'équipe B se fait battre à Plouarzel (1-2), gagne devant Porspoder (2-0) et gagne à nouveau à Fortsall (2-1). Elle occupe la 8ème place de son groupe et est pratiquement assurée de se maintenir en Promotion de 1ère division. Prochaines rencontres: le 30 avril, à domicile, contre le F.C.Bergot, et le 7 mai à Floudalmézeau.

Aussitôt le championnat terminé, ne manquez pas LE TOURNOI INTERNATIONAL CADETS

AU Stade de TREMEUR les 13-14 et 15 MAI.

Reportez-vous au dernier KANNADIG (avril 89).

DETENTE.- * Un garçonnet a volé un costume dans un grand magasin.

Au tribunal pour enfants le juge l'interroge.- Voyons, mon enfant, en faisant ce geste malhonnête as-tu pensé à l'avenir?

- Oh non, Monsieur le juge, sans ça, je l'aurais pris plus grand.

* -Bonjour, chère Madame, comment va votre petit Pierre?
- Il marche depuis six mois! - Ben, il doit être loin!

* BONNE RESOLUTION: -Le tabac est une chose détestable; j'y ai renoncé complètement. - Et depuis quand? - Depuis lundi prochain.